

Saint-Egrève

l'hebdo

N°428

VENDREDI

25 novembre 2011

EVÈNEMENT

Les images de la semaine

Banque alimentaire - Vendredi 25 novembre

Alors que l'hiver arrive à grands pas et que les familles les plus Adémunies ont plus que jamais besoin d'un coup de pouce pour boucler leur fin de mois, la Banque alimentaire a organisé deux jours de collecte dans la galerie du centre commercial Carrefour afin de faire le plein de denrées alimentaires. Une fois de plus produits de première nécessité mais aussi petits extra de saison ont été généreusement donnés aux bénévoles par les clients de la grande surface. A Saint-Egrève, c'est l'Association Familiale qui prend en charge cette vaste opération de solidarité et qui chaque année distribue des dizaines de milliers de tonnes de nourriture. A titre 48 tonnes ont l'an dernier été réparties dans les familles du Canton.

Le plein de jouets - Samedi 26 novembre



Plein d'à propos, les parents d'élèves de l'association de l'école de la Gare ont profité de cette période d'avant-fête pour organiser une bourse aux livres et aux jouets dans les locaux de leur groupe scolaire. Cette manifestation a attiré les parents désireux de dénicher quelques bonnes affaires pour faire des cadeaux à moindre coût... En outre, ce rendez-vous a permis aux parents d'élèves de récolter un petit pécule qu'ils vont redistribuer aux enseignants des classes de l'école afin de financer différents types de projets.

Volpone, comédie baroque

Le 2 décembre à 20h30, la Fox Compagnie se frotte au "Volpone" de Ben Jonson à La Vence Scène. Œuvre baroque haute en couleur, la pièce ne laisse pas une minute de répit aux spectateurs qui assistent avec un plaisir non dissimulé à la duperie des personnages qui se donnent en spectacle sans retenue ! Renseignements : 04 76 56 53 63.



Fête du Miel des Saveurs et des Arts Samedi 26 novembre

Miam miam ! C'est un week-end gourmand à plus d'un titre qui s'est déroulé à l'Espace Robert Fiat. En effet, alors que les apiculteurs présentaient leurs productions de l'année aux visiteurs, les artisans du terroir et les associations culturelles de la Ville rivalisaient d'originalité pour combler les appétits des Saint-Egrévois en matière d'art de la table ou d'art tout court. Ainsi, deux jours durant, l'Espace Robert Fiat a pris l'allure d'une ruche bourdonnante d'activités en "3D" : découvertes, dégustations et démonstrations étaient en effet au programme de ces deux jours de fête.



à ne pas manquer

Téléthon

Samedi 3 décembre, à l'occasion du Téléthon, les Saint-Egrévois sont invités à participer à de nombreuses manifestations. Les Compagnons du Devoir proposent des démonstrations de leur savoir-faire dans la galerie marchande Carrefour. L'Union de Quartier de Champaviotte vend des tartiflettes à la Maison des Compagnons (rens. : 04 76 75 25 06). L'USSE organise dès 10h une course-relais (féminine ou mixte) de 10km au départ du Stade Jean Balestas et de 14h30 à 18h30 la section natation propose un relais à la piscine Tournesol à Saint-Martin-le-Vinoux suivi de 17h à 20h de baptêmes de plongée proposés par l'USSE Plongée. (04 76 75 15 39 ou www.union-sportive-saint-egreve.com). A Vence Théâtre propose son Marathon Théâtre à La Vence Scène dès 20h30. Le cinéma de La Vence Scène joue les prolongations puisque les recettes de la séance du mardi 6 décembre (Oxygène de Hans Van Nuffel, nommé aux European Film Awards) seront reversées au Téléthon. La séance est suivie de l'annonce par les associations participantes de toutes les sommes recueillies au profit de l'Association Française contre les Myopathies et maladies rares.

Expo vente de livres jeunesse

Les enseignants et les parents d'élèves de la Monta proposent le vendredi 2 décembre de 16h30 à 19h à l'Ecole maternelle de la Monta une expo-vente de 1500 ouvrages neufs pour les enfants de 0 à 10 ans. Pour accompagner cet événement, l'auteur-illustratrice Véronique Vernet se prête au jeu des dédicaces et une animation contes est proposée par la Bibliothèque Municipale à 18h.

Au café des familles

Samedi 3 décembre de 8h30 à 12h à l'Espace Europe des ateliers Yoga et jeux pour les enfants et leurs parents sont proposés par l'Association Familiale. Contact : 04 76 75 27 57.

Fiancé fait la fête

L'Union de Quartier de Fiancé convie les habitants de Prédieu et Fiancé à un spectacle de musique et de théâtre "Pierrolalune" suivi d'un goûter festif le samedi 3 décembre dès 15h. Cette manifestation se déroule à la Salle polyvalente du Pôle jeunesse (1 rue de Prédieu).

Bourse aux jouets

L'Association Familiale organise dimanche 4 décembre de 9h à 14h une grande bourse aux jouets à l'Espace Robert Fiat. Il est encore temps de vider ses placards et de déposer ses anciens jouets le 2 décembre de 15h à 20h sur place. Renseignements : 04 76 75 27 57.

Noël de Saint-Robert

Mercredi 7 décembre à 15h30 les commerçants de Saint-Robert animent leur rue avec un goûter de Noël, la visite du Père Noël, des ballons, de la musique...

Fête de la Saint-Nicolas

L'Union de Quartier de la Monta célèbre la Saint-Nicolas dans les locaux du nouveau foyer de l'AFIPAEM (Place Pompée) le mercredi 7 décembre à 18h. L'occasion de partager gâteaux, confiseries et boissons chaudes amenés par tous, en présence de Hugo le magicien. Renseignements : 04 76 15 11 62

infos municipales

Conseil des Habitants : inscrivez-vous !

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux Conseils des Habitants que la Ville met actuellement en place. Renseignements : 04 76 56 53 03 ou www.saint-egreve.fr. A noter, un tirage au sort de Saint-Egrévois s'est déroulé samedi 26 novembre afin de désigner des habitants qui seraient susceptibles de rejoindre ces instances participatives.

Tombola des commerçants

La grande tombola de Noël des commerçants, c'est du 10 au 25 décembre dans les 32 magasins affichant la banderole "Je participe" à leur vitrine.

Concertation préalable A 480

Le projet de passage à deux fois trois voies d'une portion de l'A480 est actuellement l'objet d'une concertation préalable. Pour tout savoir de ce dossier porté par l'Etat, la présentation du projet et des registres de concertation dans lesquels il est possible de s'exprimer et de soutenir la position municipale (voir dans les pages spéciales conseil) sont mis à la disposition des Saint-Egrévois en Mairie jusqu'au 7 décembre prochain. En savoir + : www.saint-egreve.fr.

agenda

Samedi 3 et 17 décembre

Stand UNICEF dans la galerie du Centre commercial Carrefour. De 9h30 à 19h30.

Mardi 6 décembre

Don du sang à l'Hôtel de Ville. De 9h30 à 12h et de 16h30 à 19h30.

Jeudi 8 décembre

Recherche d'emploi, formation au site de pôle emploi à la MEEN. Inscriptions : 04 76 13 18 05.

10 et 11 décembre

Vide-Grenier du Secours Populaire à la Maison des Solidarités et des Familles. De 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Qigong, initiation et projection de film par l'ATCO. De 14h à 17h30. Renseignements : 04 76 75 04 89.

Dimanche 11 décembre

Noël des Enfants de la Ville avec "Le Petit bal", par la Cie Superlevure à l'Espace Robert Fiat. 16h.

Volley, l'équipe N2 de l'USSE reçoit Ales à la Halle Jean Balestas à 16h.

Mardi 13 décembre

Fête de Noël au Spar La Pinéa avec vin chaud et calèche pour les enfants.

ciné La Vence Scène

Lundi 5 décembre, 20h30

Les neiges du Kilimandjaro de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan. 1h47.

Mardi 6 décembre, 20h30

Oxygène de Hans van Nussel avec Stef Aerts et Marie Vinc. 1h38.

Mercredi 7 décembre, 15h

La guerre des boutons de Yves Robert avec Andre Treton, Michel Isella, Martin Lartigue. 1h30.

Pharmacie

Du 03/12 au 09/12

Pharmacie de La Pinéa, centre commercial La Pinéa. 04 76 75 43 33.

Saint-Egrève l'hebdo

Dépôt légal - décembre 2011 - 7 400 ex.

Directeur de publication : Geneviève Ducarre

Rédaction : Service communication

Hôtel de ville - BP 120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie des Eaux Claires, Echirolles

Saint-Egrève





30 élus sur les 33 que compte le Conseil Municipal ont participé à la séance publique durant laquelle 18 délibérations étaient mises à l'ordre du jour afin d'être étudiées et votées. Les questions financières étaient particulièrement présentes lors de ce conseil puisque outre l'adoption des secondes décisions modificatives de

l'exercice budgétaire 2011, Jean-Louis Tirard a présenté et animé le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année à venir. Etape cruciale dans la vie des finances locales, ce débat obligatoire sert de prélude à l'adoption du budget prévisionnel qui doit être voté lors du prochain conseil municipal.

En plus des questions financières,

d'autres sujets qui engagent l'avenir de la Commune, et même celui de l'Agglomération, ont été débattus lors de ce conseil municipal. Ainsi, les élus de Saint-Egrève se sont collectivement prononcés dans le cadre de l'enquête publique relative aux aménagements à venir sur l'A 480.

Foncier

Demande de mise en réserve foncière



vote à
l'unanimité

Catherine Kamowski a été autorisée par le Conseil Municipal à solliciter l'EPFLRG pour une mise en réserve foncière au titre du volet habitat et logement social et du développement économique de la propriété, sise 4, rue de l'Isère à Saint-Egrève, d'une superficie de 550 m² environ, aux conditions de l'acquisition de la propriété par l'EPFLRG (soit 295 000 €).

Le Conseil s'engage donc à respecter les conditions de portage définies par le règlement intérieur de l'EPFLRG et précise que les réserves foncières réalisées au titre du dispositif précité sont recevables, car le tènement s'intègre dans des secteurs identifiés par la Ville, comme relevant d'enjeux de mutation inscrits dans le PLU ainsi que dans un périmètre d'orientation d'aménagement prévu au L 123-1 du Code de l'Urbanisme.

En outre, le Maire est autorisé à signer tous documents afférents à la cession du bien à compter de la mise en réserve foncière de la propriété par l'EPFLRG.



Décision modificative n°2 – budget Ville



pour : 27
contre : 6

Le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative N2 du Budget Principal Ville de l'exercice 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement : 365 200,18 €
A la section d'investissement : -1 146 347,62 €

Décision modificative n°2 – budget Ville annexe économique



pour : 27
contre : 6

La Décision Modificative N° 2 du Budget Ville Annexe Economique "Gestion Locative et Aménagement de Zones" a aussi été approuvée par le Conseil Municipal. Elle aussi s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement : 0,00 €
A la section d'investissement : 72 123,93 €

Décision modificative n°2 – budget Ville Annexe Eau



vote à l'unanimité

Troisième décision modificative soumise à la délibération du Conseil Municipal, la Décision Modificative N° 3 du Budget Ville Annexe Eau de l'exercice 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recettes a été approuvée.

A la section de fonctionnement : 0,00 €
A la section d'investissement : - 659 000,00 €

Subventions de fonctionnement (2^e affectation)



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal répartit 5 620€ de subventions de fonctionnement (article 65748) entre différentes associations. Ainsi, la FRAPNA est dotée de 260€, l'ADTC de 160€, la Confédération Syndicale des Familles perçoit 2000€, l'Association Familiale 800€, les Sapeurs Pompiers 1400€ et l'Association Rochepleine La Rose-lière 1000€.

Créances irrécouvrables



vote à l'unanimité

Après que toutes les démarches règlementaires aient été entreprises, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de procéder à l'admission en non-valeur de titres irrécouvrables sur les différents budgets de la Ville. Cela représente une somme de 5 487,28 € sur le budget principal Ville, de 12 368,64€ sur le budget annexe Eau et de 48 856,96€ sur le budget annexe économique.

Pénalités annulées



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal accorde une remise gracieuse de pénalités de retard d'un montant de 155€, au nom du bénéficiaire d'un permis de construire pour lequel les taxes ont été envoyées à l'adresse de construction où il n'était pas encore domicilié.

Débat d'Orientation Budgétaire 2012

Le Conseil Municipal prend acte que le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2012, prévu par la loi du 6 février 1992 a eu lieu, le mercredi 23 novembre 2011.

Le saviez-vous ?

► La Loi dit que "dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget, un débat est organisé sur les orientations de la commune en matière financière". Le "DOB" est donc un des passages obligés dans la construction du budget prévisionnel de l'année à venir. Comme son nom l'indique ce débat est l'occasion pour tous de donner son avis sur les grandes orientations que la municipalité compte prendre pour les 12 mois à venir. Bien que se tenant lors du Conseil Municipal, ce débat ne donne pour autant pas lieu à un vote.

► Depuis les années 1970, l'Etat a décidé de fournir une base de ressources régulières aux collectivités territoriales non plus au travers de subventions spécifiques, mais en leur accordant des dotations globales, dont elles auraient le libre emploi. La DGF vient ainsi en remplacement des ressources précédemment obtenues par les collectivités territoriales grâce au "versement représentatif de la taxe sur les salaires" (VRTS), lui-même instauré pour se substituer à l'ancienne "taxe locale" des droits d'octroi. A l'origine, la DGF se substitue donc à une fiscalité locale très ancienne.

Demande de subvention 1



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter le Conseil Général de l'Isère pour obtenir une subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque de la Ville au titre de l'année 2012.

Demande de subvention 2



vote à l'unanimité

De plus, Catherine Kamowski a été autorisée par le Conseil Municipal à solliciter le Conseil Général de l'Isère pour obtenir une subvention pour le fonctionnement de l'Unisson, le Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal de la Ville de Saint-Egrève, au titre de l'année 2012.

A noter : Ces deux subventions sont demandées au taux le plus élevé possible.

Aide aux transports scolaires



vote à l'unanimité

Une enveloppe de 15 337 euros étant attribuée à l'aide aux transports scolaires, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer aux coopératives scolaires les sommes suivantes :

Groupes scolaires	Maternelles		Elémentaires		
	Nbre de classes	Montant en euros	Nbre total de classes	Dont nbre de classes cycle 3	Montant dotation en €
Pont de Vence	4	1 148,84	7	4	1 631,35
Barnave	4	1 148,84	6	3	1 438,92
La Monta	4	1 148,84	7	4	1 631,35
Rochepleine	3	861,63	5	2	1 246,49
Prédiou	6	1 723,26	8	4	1 918,56
La Gare	2	574,42	4	3	864,50

(0%) c'est l'augmentation prévue pour l'an prochain de la part communale des taxes locales.

Avis sur le projet d'aménagement de l'A480



pour : 31
abstention : 2

Dans le cadre de l'enquête publique relative aux aménagements à venir de l'A480, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement de cette autoroute sous réserve que l'Etat prévoie l'aménagement de l'A48 à partir de l'échangeur Nord de Saint-Egrève et que l'Etat prenne en compte la demande répétée de la Ville de Saint-Egrève que le demi-échangeur Sud de Saint-Egrève soit aménagé pour en faire un échangeur complet. Il a en outre été demandé à Madame le Maire d'engager toute démarche en ce sens auprès de l'Etat.

La position saint-égrévoise

La municipalité de Saint-Egrève s'est depuis longtemps exprimée sur la question des nécessaires aménagements à mettre en œuvre en parallèle des grands chantiers sur le secteur. C'est notamment le cas pour les accès autoroutiers. Ainsi, cela fait de nombreuses années -depuis les études préalables à l'ouverture du Pont-Barrage à la circulation automobile- que la Ville propose la création d'une bretelle d'accès à l'autoroute A48 au niveau de l'échangeur sud Saint-Egrève / Saint-Martin-le-Vinoux. Cela permettrait aux automobilistes et aux poids lourds de s'engager directement sur l'autoroute en direction de Lyon. Un tel accès permettrait de désengorger le secteur et le carrefour des abattoir qui, avec la mise en service programmée de la nouvelle zone d'activités du secteur de l'ETAMAT risque d'être bien vite surchargée.

Echangeur nord

Alors que le projet d'aménagement ne démarre qu'à la bifurcation A48 - A480, la Ville de Saint-Egrève souhaite fermement que l'Etat révisé sa copie et englobe dans le projet la portion de l'A48 comprise entre l'échangeur nord (celui au niveau du Pont-Barrage) et l'A480.



“Proposition ville : Compléter le demi échangeur sud (ci-dessus) en créant un accès direct en direction de Lyon permettrait de diminuer le trafic routier de transit sur la zone d'activités et de désengorger le carrefour des abattoirs (ci-dessous)”



(130) c'est en millions d'euros le coût total estimé des aménagements envisagés par l'Etat. La 1^{ère} tranche de ce budget s'élève à 20 Md'€.

Exprimez-vous !

Attention, l'enquête publique relative aux aménagements de l'A480 se termine ce mercredi 7 décembre. Il ne reste donc que peu de temps aux Saint-Egrévois pour s'exprimer et laisser leurs observations dans le registre d'enquête disponible en Mairie. L'occasion pour chacun de réaffirmer la nécessité que l'Etat prenne en compte dans ses aménagements l'autoroute dès l'échangeur nord du Pont-Barrage et ajoute à son projet la création d'un demi-échangeur au niveau Yvrai en direction de Lyon.

(100 000) C'est le nombre de véhicules qui circulent quotidiennement sur la section centrale de l'A480.

La Métro : commission des impôts directs



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, désigne Jean-Louis Tirard et Evelyne Cassanelli pour représenter la Ville en vue de la désignation par le Directeur Départemental des finances publiques des membres de la commission intercommunale des impôts directs.

Zoom sur... La Métro

Le traitement des eaux usées est une des compétences La Métro qui a ainsi la charge de L'ensemble de la collecte, le transit et le traitement des eaux usées depuis le point de raccordement des usagers jusqu'au rejet au milieu naturel, après traitement aux stations d'épuration; de la collecte des eaux pluviales et du contrôle des installations d'assainissement non collectif . 54 communes sont raccordées aux stations d'épuration de la Métro, c'est-à-dire les 27 communes membres de la Métro et 27 communes extérieures. La mission de la régie assainissement est de construire, rénover, entretenir et exploiter les ouvrages d'assainissement publics collectifs (réseaux, ouvrages annexes et stations d'épuration) et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

(27

C'est le nombre de communes qui composent la Métro. De la plus modeste (Venon, 710 habitants) à la plus imposante (Grenoble, 159 000), elles représentent un territoire de 400 000 habitants environ. La Métro dispose d'un budget annuel de 420 millions d'€ pour gérer les nombreuses compétences qui lui ont été déléguées par les communes membres.

La Métro : Rapport annuel sur la qualité du service d'assainissement



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement intercommunal des eaux usées.

Territoire 38 : création d'un GIE "Groupe 38"



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve la création et les statuts du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) "Groupe 38" entre Territoires 38 et Isère Aménagements.

En savoir plus

Créée en 1957, Territoires 38 est une Entreprise Publique Locale qui a pour métier d'accompagner les collectivités territoriales de l'Isère dans la mise en oeuvre de leurs projets.

Société d'économie mixte son capital est détenu à 80% par 30 collectivités locales de l'Isère, et le solde détenu par 29 actionnaires institutionnels privés. A noter : le Conseil Général qui possède 46% du capital, est majoritaire dans son conseil d'administration.

Territoires 38 est une société privée d'étude et de réalisation des projets d'aménagement et de construction en Isère, auxquels les collectivités locales sont associées.

Divers

Groupe scolaire Barnave



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal a décidé de réaffecter une des salles du groupe scolaire Barnave élémentaire pour y organiser l'activité d'accueil périscolaire.

Groupe scolaire Barnave (bis)



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal a décidé de désaffecter l'une des salles du groupe scolaire Barnave élémentaire et dit que ce local est intégré au domaine privé de la Ville en tant que local de magasinage et de stockage d'ouvrages.

Centre de Planification

Pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre de Planification et d'Education Familiale, le Conseil Municipal a désigné Laurence Froissard qui a été élue à ce poste laissé vacant par le décès de Marie-France Vinay.

Le saviez-vous ?

Créé en décembre 1979, le Centre de Planification et d'Education Familiale de Saint Egrève propose des entretiens de conseil conjugal, d'écoute et d'information sur toutes les questions de vie affective, de couple, de sexualités, de contraceptions, ainsi que des consultations médicales en gynécologie, des dépistages IST (MST/HIV)... L'équipe, composée de six personnes (un médecin, quatre conseillères formées au conseil conjugal et familial et une secrétaire) reçoit dans ses locaux du 2 rue du 19 mars 1962 - immeuble le Fiè - à Fiancney le mardi et le mercredi de 15h à 19h et le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. En outre, il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires (04 76 75 33 04).

Pour garder le contact le "CPEF" de Saint-Egrève a même sa page facebook (Centre de Planification et d'Education Familiale).

Prochain Conseil municipal

La prochaine séance publique a lieu le 19 décembre à 19h en Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour porte notamment sur le budget primitif de l'année à venir. L'occasion rêvée de découvrir en avant première tous les projets de la Ville pour 2012 et au delà...

(33

C'est le nombre d'élus qui siègent au Conseil Municipal de Saint-Egrève. Ils se répartissent en trois groupes politiques.

Le saviez-vous ?

Le texte intégral de ces délibérations est disponible auprès du Service accueil de la mairie. Le compte-rendu succinct du Conseil Municipal peut être consulté sur le site municipal : www.saint-egreve.fr